



AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023 à 19 h à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 95, 9^e Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Rc-1.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser l'empiètement de tout le bâtiment accessoire dans la cour avant du bâtiment principal avec un empiètement sur la marge avant de 2,8 mètres sur une longueur de 6 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree, ce 18 mai 2023

Pierre Rondeau

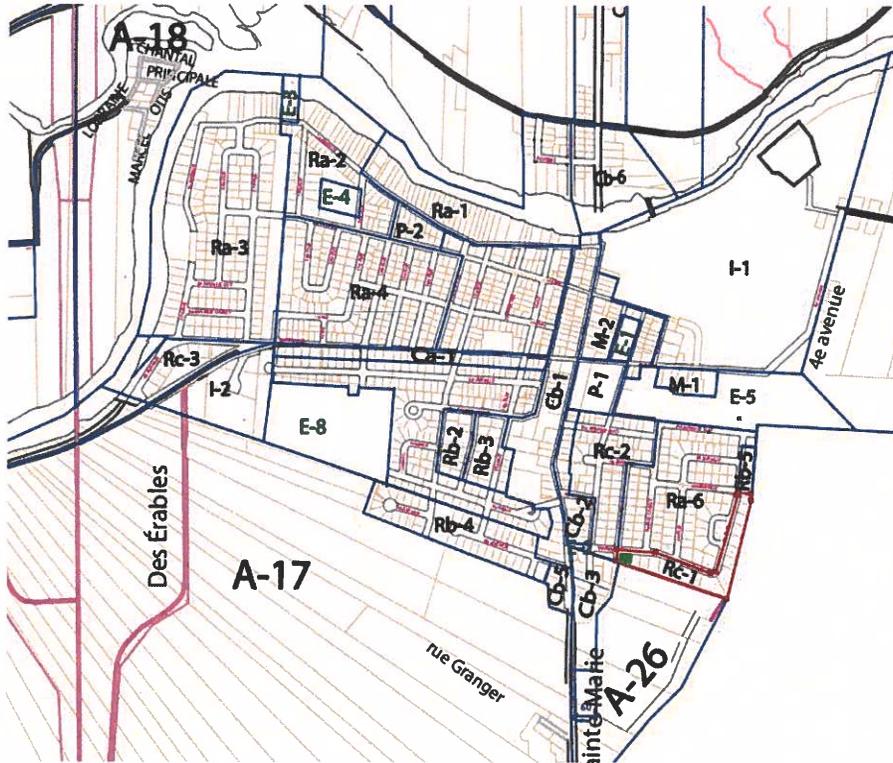
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 18 mai 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 mai 2023.

AVIS PUBLIC



Donné à Crabtree, ce 18 mai 2023

Pierre Rondeau
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 18 mai 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 mai 2023.

